

# L'ACTION

N°405  
Avril 2015

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

## UN 1<sup>ER</sup> MAI REVENDICATIF

Le 9 avril 2015, les salariés ont repris la rue et on fait entendre qu'ils n'en resteraient pas là.

**L'austérité, ça suffit.**

Toutes les lois antisociales, demandées par le patronat et mises en place par le Gouvernement, doivent cesser immédiatement. « **Macron, AGIRC/ARRCO, Dialogue social...** ».

Le 9 avril, des mouvements de masse ont eu lieu dans toute la France dont une manifestation à Paris et Clermont-Ferrand haute en couleur qui appelle une suite. Une première marche a été montée alors que la situation politique et syndicale, dans le pays, n'est pas simple.

**Et si la prochaine étape était le 1<sup>er</sup> mai ?**

Un 1<sup>er</sup> mai revendicatif, de luttes comme il avait été mis en place par les travailleurs en 1889, avant qu'un certain Pétain, le 24 avril 1941, sous le régime de Vichy en fasse officiellement « la fête du travail et de la concorde sociale » et jour chômé.

**Oui les salariés** de plusieurs pays avaient alors décidé de s'organiser pour faire de cette journée une mobilisation internationale afin de lutter contre la mise en concurrence des travailleurs. Il était impensable pour le gouvernement de Vichy, de laisser le monde du travail faire

preuve de structuration des revendications de progrès social.

**Oui le 1<sup>er</sup> mai** doit être porteur d'espoir de révolte pour les salariés, sans occulter le devoir de mémoire et de commémoration, et doit redevenir revendicatif!

Tout est mis en place, par les associations de malfaiteurs que sont le MEDEF et le Gouvernement pour détruire tout ce qui a pu être gagné en droit social.

Enlever et détruire ce qui est en place aujourd'hui, c'est revenir à l'époque de Germinal ! Alors Camarades, pour stopper l'hémorragie, il faut être dans la rue le 1<sup>er</sup> mai pour continuer la lutte qui a commencé le 9 avril 2015.

**L'argent existe, les 220 milliards d'euros d'aides publiques, doivent servir aux investissements et à l'emploi, et non au capital !** Chez Michelin, aussi l'argent existe +5,6 % de bénéfice au premier trimestre 2015 par rapport à la même période.

Le 1<sup>er</sup> mai est une marche supplémentaire pour gagner sur nos revendications : Salaires – Emplois – Protection sociale – AGIRC/ARRCO – Dialogue social – Loi Macron.

Tous ensemble, faisons monter la mobilisation, pour que le 9 avril trouve un écho, pour faire reculer le Gouvernement et le MEDEF !

É  
D  
I  
T  
O

Le Syndicat CGT Michelin appelle tous les salariés à participer au manifestation et rassemblement le 1<sup>er</sup> mai à :

- Clermont-Ferrand—10 h Place Delille,
- Riom—10 h 30 devant la Poste,
- Issoire—10 h 30 Parvis de Pomel,
- Thiers—10 h 30 Place de Moine,
- Saint Eloy les Mines—10 h 15 Entrée Sud.

### Sommaire

Page 1—Edito  
Page 2—C'est quoi l'AGIRC et l'ARRCO ?  
Page 3—AGIR(C) ou pas  
Page 4—ICTAM

# C'est quoi, l'AGIRC et l'ARRCO ?

C'est la retraite complémentaire au système général de la Sécurité sociale pour l'ensemble des salariés du privé pour l'ARRCO, et l'AGIRC qui s'ajoute pour certains employés, techniciens, agents de maîtrise (ETAM/ICTAM) et les cadres. Le système général Sécurité sociale ne prenant pas en compte les salaires au-delà de 3129 € brut/mois, c'est l'AGIRC qui s'y substitue pour les salaires supérieurs.

## ⇒ Pourquoi l'AGIRC et l'ARRCO sont essentiels ?

Ces pensions représentent 25 % des retraites des non-cadres et 50 % de celles des cadres. C'est donc une part essentielle de la retraite totale.

## ⇒ Pourquoi ne faut-il pas fusionner ces 2 caisses comme le propose le MEDEF ?

L'AGIRC mais aussi l'ARRCO sont en déséquilibre financier du fait d'un manque de cotisations. Les fusionner sans augmenter ces dernières ne résoudra rien.

## ⇒ Pourquoi défendre ces systèmes ?

Car l'AGIRC et l'ARRCO sont des systèmes très bien gérés. Les marchés, actionnaires et autres, ne se nourrissent pas sur ces fonds. Ces systèmes ne peuvent pas faire faillite par nature. **Tant qu'il y aura des salariés il y aura du financement.**

Alors que l'alternative proposée par le MEDEF d'un système par capitalisation est un système qui fait régulièrement faillite. D'ailleurs qui n'a pas entendu : « Ils ont tout perdu en bourse » ?

C'est l'AGIRC qui a autorité pour définir les coefficients « cadres » ou « techniciens » ou « agents de maîtrise » dans les conventions collectives. C'est ceux qui vont être rattachés aux régimes de l'AGIRC. Préserver l'AGIRC c'est préserver le statut cadre. Préserver le statut cadre, c'est préserver les grilles de salaire. La fin du statut cadre verrait le tassement des grilles de salaire et une perte pour l'ensemble des salariés.

## ⇒ Que veut faire le MEDEF ?

Reporter l'âge de départ à la retraite complémentaire à 67 ans. Baisser le niveau des pensions, afin de rendre le système plus du tout intéressant et amener les plus hauts salaires à quitter le système, pour finalement casser le système de solidarité et livrer ces sommes très importantes aux banques et assurances.

## ⇒ Pourquoi ne faut-il pas faire ce que demande le MEDEF ?

Car un nouveau report de l'âge de la retraite serait une nouvelle hausse du chômage. Ce serait une étape pour que le régime général suive avec un départ à la retraite également à 67 ans.

### QUE REVENDIQUER ?

- ⇒ Mise en place d'un cadre de référence englobant régime général et retraites complémentaires,
- ⇒ Garantissant à chaque salarié une retraite à taux plein à 60 ans,
- ⇒ Après 37,5 ans de cotisations (incluant années d'études et périodes d'inactivité forcée),
- ⇒ Pour un montant garanti de 75 % du salaire,
- ⇒ Retraite dès 55 ans pour les travaux pénibles,
- ⇒ Un trimestre d'anticipation par année d'exposition à la pénibilité.

### COMMENT L'OBTENIR ?

- ⇒ Par l'arrêt des exonérations de cotisations sociales,
- ⇒ Par l'augmentation des salaires par l'application de la grille fédérale, pour les hommes et pour les femmes,
- ⇒ Par l'interdiction des licenciements et des embauches massives par une réduction du temps plein à 32 heures hebdomadaires avec maintien du salaire,
- ⇒ Par l'augmentation sans modulation des cotisations patronales de retraite complémentaire, gelées depuis 15 ans,
- ⇒ Par le maintien des 2 caisses ARRCO et AGIRC en y intégrant l'AGFF.

## AGIR(C) ou pas ? ...

Au lendemain des élections départementales, qui montrent le ras-le-bol des Français, face à la politique menée par le Gouvernement actuel, la mobilisation s'avère plus que nécessaire.

Car ce ne sont ni le repli sur soi, ni l'allégeance aux thèses de Hollande, Valls, de l'UMP et du MEDEF, qui sortiront notre pays de la crise où le monde de la finance l'a plongé.

Les salariés, quel que soit leur statut dans l'entreprise, ont tout à perdre à se résigner et opter pour le chacun-pour-soi. Ils ont par contre tout à gagner à s'unir et se mobiliser, avec la CGT, pour la défense de leurs acquis. Car les mauvais coups pleuvent. Et à peine une loi néfaste pour le monde du travail est promulguée, qu'une autre est en préparation.

Après la loi « Macron » et ses articles assassins pour les droits des salariés, c'est une réforme des retraites complémentaires potentiellement dévastatrice, qui est en gestation.

Sous le prétexte des déficits actuels ou à venir des régimes AGIRC et ARRCO, essentiellement dus au manque de recettes, ce n'est ni plus ni moins la retraite par répartition, dont les principes ont été arrêtés après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, que le MEDEF et le Gouvernement veulent tenter, une fois de plus, de faire disparaître. Et demain, selon ces

grands « stratèges », chacun devra se débrouiller suivant ses moyens pour se construire sa retraite. Malheur à ceux qui n'en auront pas.....de moyens !

Donc, outre le fait que cette solution dédouane complètement les entreprises de leur participation au système social (c'est l'épargne et non plus la cotisation qui alimente le système), elle est porteuse de souffrance pour de nombreux futurs retraités. En effet, on ne compte plus les systèmes d'épargne-retraite qui se sont effondrés sous le coup des diverses crises financières, plongeant ainsi des milliers de gens dans la misère.

Si tous les salariés sont concernés par cette réforme, les Cadres et les Agents de Maîtrise sont en première ligne. En effet, pour eux la retraite complémentaire représente la majeure partie de la retraite.

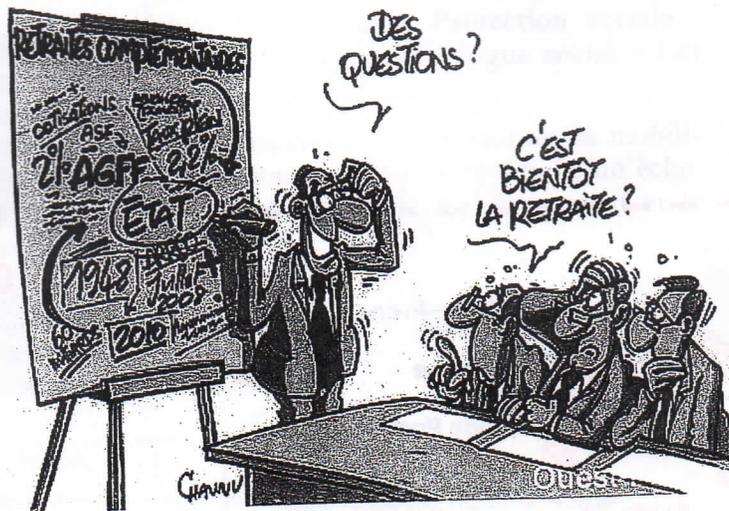
Sa disparition serait donc une catastrophe. De plus, ce serait une réelle remise en cause du statut de cadre. Alors, mobilisez-vous, mobilisons-nous, pour conserver cet acquis essentiel pour notre qualité de vie après la vie au travail.

La première opportunité est la journée de grèves et de manifestations à Paris, organisée par la CGT le 9 avril. Descendons nombreux dans la rue pour exiger une autre politique que celle qui consiste à donner toujours plus aux actionnaires et toujours moins aux salariés !

**NOTRE SYSTÈME SOCIAL C'EST NOTRE RICHESSE. NE LAISSONS PAS LE MEDEF ET LE GOUVERNEMENT LE DÉTRUIRE CHAQUE JOUR UN PEU PLUS.**

**A CONTRARIO, LA CGT PROPOSE DES SOLUTIONS QUI PEUVENT RÉELLEMENT SAUVER NOTRE SYSTÈME ACTUEL COMME PAR EXEMPLE :**

- ◆ EGALITÉ SALARIALE FEMME / HOMME,
  - ◆ AUGMENTATION DE LA COTISATION AGIRC,
  - ◆ ELARGISSEMENT DE L'ASSIETTE DE COTISATION
- À TOUTS LES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION...



***Vous pouvez signer la pétition en ligne : <http://www.cgt.fr/pour-resorber-les-deficits-et.html>***

**Le syndicat CGT Michelin fera signer cette pétition aux portes dans les semaines à venir.**

Ingénieurs Cadres Techniciens Agents de Maitrise  
**5 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LES CORTEGES CGT DU 1<sup>er</sup> MAI**

1) Investir dans l'égalité salariale homme-femme pour équilibrer les régimes de retraites.

2) Adopter un plan de relance à l'échelle nationale et européenne.

Les 200 milliards d'aide publiques accordées chaque année en France aux entreprises doivent être conditionnées à des objectifs d'emploi, de salaires et d'investissements, pour développer notre outil productif.

3) Secret des affaires, un danger pour les libertés !

Ce projet est un condensé d'atteintes aux droits fondamentaux contre la liberté d'expression et d'information.

4) Pour un statut des lanceurs d'alertes.

Pour protéger les salariés contre les représailles féroces et emblématiques du capitalisme financier qui règne au sein des entreprises.

5) Réduire le temps de travail pour un droit à la déconnexion.

Pour créer des emplois, mieux travailler, permettre à toutes et à tous de mener de front carrière professionnelle et vie privée et familiale.

-ugict.cgt.fr-

Vendredi 24 avril, les OS étaient invitées à rencontrer la direction Michelin : Messieurs Sénard, De Verdhilac et De la Bretèche.

La réunion a duré presque 2 h. L'essentiel a porté sur la rémunération des salariés et la part donnée aux actionnaires avec l'annonce faite le jour des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre. M. Sénard continue de dire que c'est le choix de la direction de mieux revaloriser les actionnaires. Il a voulu aussi enfoncer le clou, il dit que c'est lui seul qui a décidé de verser le supplément de 7,7 millions d'euros pour l'intéressement versé au mois de septembre.

Pour la CGT, nous avons insisté sur le fait qu'il fallait revaloriser les salariés qui créent les richesses, sans nous, il n'y aurait pas de pneus. L'action des salariés a payé, il faut continuer.

*Pour joindre le syndicat CGT Michelin :*

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au :  
**04.73.36.07.71**

et par mail : [cgt.michelin@wanadoo.fr](mailto:cgt.michelin@wanadoo.fr)

Contacts délégués syndicaux :

Jean Michel Gilles : 06.88.43.92.11

François Roca : 06.75.10.34.00

Michel Chevalier : 06.88.47.25.00

Jean Paul Cognet : 06.80.44.60.22

## Bulletin d'Adhésion

Nom - Prénom .....

Adresse .....

Code Postal - Ville .....

Atelier - Usine .....

@: ..... ☎ : .....

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

**Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.**

le me syndi  
an b ip